

Durabilité des emballages : la Fipec franchit une nouvelle étape avec une feuille de route 3R pour accompagner ses adhérents

Au-delà des exigences réglementaires, l'indispensable préservation des ressources se concrétise, pour les adhérents de la Fipec, à travers la publication d'une feuille de route 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage) pour les emballages de leurs produits.

Paris, le 18 mars 2026 – Consciente du caractère limité des gisements de matières premières pour les emballages, la Fipec s'est saisie des enjeux associés à leurs usages. Elle répond ainsi aux objectifs fixés par la loi AGECE et anticipant ceux, liés au règlement européen PPWR¹. En partenariat avec le cabinet (RE)SET, et avec le soutien de l'ADEME, la fédération conclut douze mois d'analyse et d'étude par la publication de sa « feuille de route 3R ».

Dépasant le périmètre réglementaire (loi AGECE) des seuls emballages plastiques à usages uniques, le travail inclut les autres matières utilisées habituellement par les 150 adhérents des filières représentées (métal, bois...). Cette démarche collective parvient à concilier les contraintes techniques fortes (produits parfois classés dangereux, emballages souillés ou partiellement vides), avec les exigences de sécurité, de conservation et de transport, le tout pour des canaux multiples (85 % des produits destinés aux professionnels, dont 53 % pour le secteur du bâtiment).

Parmi 31 solutions analysées, 12 ont été retenues, organisées en trois phases : « *quick wins*² » (2025–2027), solutions moyen terme (2030) et actions long terme (2040), autour de quatre axes :

- Réduction : diminution du poids des emballages et recours à des films pré-étirés.
- Remploi : renforcement du remploi des emballages de transport et expérimentation de certains emballages de vente pour les produits en base aqueuse.
- Recyclage : substitution de résines difficiles à recycler, utilisation de films translucides, structuration possible d'une filière dédiée aux seaux et pots.
- Réincorporation : intégration progressive de matières plastiques recyclées dans les seaux/pots et films de palettisation.

Le gisement d'emballages plastiques de la filière représente 33 000 t. (hors palettes), dont 61% de seaux/pots et 31% de films/housses. Les solutions 3R retenues permettront d'atteindre jusqu'à 77% de plastique recyclables en mono-matériau et 47% de collecte pour les seaux/pots en base aqueuse d'ici 2040.

Géraldine Poivert, co-fondatrice de (RE)SET précise que « *la feuille de route 3R a été construite sur mesure : diagnostic approfondi pour définir le « juste emballage », sourcing d'innovations pragmatiques et plan d'action co-construit avec les industriels pour passer du diagnostic au déploiement. Pas de greenwashing, que de l'opérationnel.* »

¹ PPWR : Packaging and Packaging Waste Regulation est le règlement européen sur l'emballage

² Quick wins : progrès rapides

La Fipec et ses adhérents utiliseront ce cadre pour prioriser les investissements, mutualiser certaines actions et dialoguer avec les pouvoirs publics. Des initiatives seront mises en place pour tester et déployer les solutions 3R dans différents types d'emballages. La filière suivra également la mise en œuvre, partagera les retours d'expérience et accompagnera les entreprises dans leurs actions 3R. Pour Gilles Richard, Directeur général de la Fipec : « *cette feuille de route 3R fixe un cap clair et partagé. Nous avons identifié des solutions concrètes, chiffré leur potentiel et posé un calendrier jusqu'en 2040, conciliant sécurité des produits, contraintes industrielles et ambition environnementale.* »

Retrouver la synthèse de la feuille de route 3R sur notre site : <https://fipec.org/wp-content/uploads/2026/03/SYNTHESE-Feuille-de-route-3R-2.pdf>

.....

La Fipec représente le secteur des industries des peintures, encres, couleurs, colles et adhésifs, résines

La Fipec c'est :

- 5 syndicats membres : AFCALÉ (Couleurs pour artistes), AFICAM (Colles, mastics et adhésifs), AFEI (Encres d'imprimerie), SIPEV (Peintures, enduits et vernis) et SNFORES (Résines)
- De nombreux produits représentés : peintures, enduits, vernis, encres, couleurs, colles, adhésifs, résines et mastics
- Près de 150 entreprises en France
- Pour un chiffre d'affaires global de 5 milliards d'euros
- Et 20 000 emplois directs sur l'ensemble du territoire

[Fipec.org](https://fipec.org)

Suivez-nous sur [X](#) et [LinkedIn](#)